

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Société publique locale « La cuisine près de chez nous » - communication du rapport relatif à l'exercice 2021**

Rapporteur : Philippe Laurent

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport qui lui est soumis par ses représentants au conseil d'administration de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux ».

La société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » a été constituée entre les villes de Sceaux et Montrouge, le 30 août 2012.

Les villes de Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine souhaitant mutualiser leurs services de restauration collective, se sont rapprochées de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux », l'emplacement actuel de la cuisine de Fontenay-aux-Roses permettant l'implantation d'une cuisine centrale.

Les quatre communes ont délibéré en juin et juillet 2021 en vue d'approuver la modification des statuts de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » tendant à :

- l'entrée des villes de Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine en qualité d'actionnaires ;
- modifier la dénomination de cette SPL en « La cuisine près de chez nous » ;
- modifier la répartition du capital social en 40 % pour la ville de Montrouge (400 000 €), 15 % pour la ville de Sceaux (150 000 €), 30 % pour la ville de Fontenay-aux-Roses (300 000 €) et 15 % pour la ville de Bourg-la-Reine (150 000 €) ;
- modifier le nombre de sièges d'administrateurs en le portant à 11, répartis en 4 pour la ville de Montrouge, 2 pour la ville de Sceaux, 3 pour la ville de Fontenay-aux-Roses, 2 pour la ville de Bourg-la-Reine.

Les statuts modifiés ont été signés par les représentants des quatre communes au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2021.

L'étude de programmation initiée cette année sera finalisée courant 2023. Un directeur de la SPL doit également être recruté au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. La question foncière a été réglée avec le Département. Ceci permet d'envisager la mise en production en septembre 2027.

La société publique locale « La cuisine près de chez nous » n'emploie pas de personnel et ne perçoit pas de recettes.

L'exercice 2021 s'est achevé par un résultat déficitaire de 13 342,89 €.

Les dépenses de l'exercice 2021 correspondent à des charges de fonctionnement (honoraires d'études, honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes).

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir donner acte aux représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société publique locale « La cuisine près de chez nous » de la communication qui lui a été faite sur son activité et ses comptes pour l'exercice 2021.